



Diffa : 2^{ème} Session Ordinaire du Comité National de Pilotage du PROLAC Niger

Pages 4-7



Troisième réunion du Groupe de Recherche sur le Lac Tchad (GRLT)

Page 17-19



Mission de suivi de la SDS

Page 10-12



Diffa : 2^{ème} Session Ordinaire du Comité National de Pilotage du PROLAC Niger



Pages 4-7

Interview de M. Abdou Lélé, Maire de la Commune Rurale de Nguel Beyli

Pages 16-17



Troisième réunion du Groupe de Recherche sur le Lac Tchad (GRLT) à Niamey

Pages 17-19



Atelier de restitution des rapports d'étape de 4 études commanditées par le PROLAC a Diffa

Pages 13-14



DIRECTEUR DE PUBLICATION:

M. Laoualy Ada,
Coordonnateur National

RÉDACTEUR EN CHEF :

M. Mahaman Chamsou Maïgary,
Spécialiste en Communication

EQUIPE TECHNIQUE DU PROJET:

M. Amadou Abdou,
Coordonnateur Adjoint

M. Djida Adam,
Chef Equipe Opérationnelle Diffa, Expert Infrastructure

M. Abdourahamane Tar,
Responsable Suivi Evaluation

M. Mainassara Amadou,
Expert Sauvegardes Sociales

M. Brahim Mata,
Expert Agronome

Mme Nana Hadizatou Lamine
Attaou,
Experte Sauvegardes Environnementales

M. Oumarou Garba,
Expert Gouvernance et Gestion des Connaissances

EQUIPE FIDUCIAIRE:

M. Mourtala Mahaman Kabirou,
Spécialiste en Gestion Financière

M. Sanoussi Maman Rachid,
Spécialiste Passation des Marchés

M. Maïnassara Amadou
Mamane Sani,
Comptable Régional Diffa

M. Ousseïni Dassouki
Abdoulaziz,
Assistant Passation des Marchés, Diffa

Mise en page : Digital Art



PROLAC AN II : le pari du redressement du Bassin du Lac Tchad est possible

Par Laoualy Ada, Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel Niger,
Coordonnateur National du PROLAC Niger

La nature régionale de l'insurrection de Boko Haram, qui n'a épargné aucun des pays membres du PROLAC, fait que les régions bordant le Bassin du Lac Tchad sont confrontés à des problématiques quasi identiques. Avec un système environnemental et socioéconomique interconnecté, seule une intervention régionale peut offrir une meilleure opportunité à nos Etats pour non seulement garantir la durabilité des interventions en s'attaquant aux causes profondes des facteurs de fragilité, mais également pour être plus efficace dans la préparation, la mise en œuvre et la rentabilité économique. Des synergies nécessaires dans chacun des pays du projet (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad) permettront de s'appuyer sur des structures et des procédures déjà existantes, en vue d'optimiser les coûts de transaction.

Examinons maintenant de plus près les retombées immédiates et à long terme du PROLAC à travers ses cinq composantes et ses principales missions qui consistent notamment à :

- i) améliorer l'environnement pour le rendre favorable à l'atténuation des risques, la prévention de conflits, et la réduction de la pauvreté autour du Lac Tchad ;
- ii) améliorer la connectivité des zones éloignées et défavorisées par le biais d'investissements durables dans les travaux de réhabilitation des routes rurales et dans les petites infrastructures de transport ;
- iii) Soutenir le relèvement des moyens de subsistance agricoles à l'aide d'investissements ciblés productifs et agricoles (polders, oasis et étangs) ;
- iv) renforcer l'autonomisation communautaire grâce à l'engagement citoyen, les activités de cohésion sociale et les travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO).

Sur le court terme, en se concentrant sur un nombre choisi d'investissements principaux qui sont très convenables au contexte de la région du Lac Tchad ; et en renforçant le dialogue, la coordination, aussi bien que des systèmes de suivi et les

intervenants dans ces quatre pays, le projet pose les fondations de futurs investissements régionaux coordonnés, en particulier des investissements qui pourraient avoir des retombées régionales immédiates.

Sur le long terme, des retombées sont prévues en particulier grâce à l'accès aux marchés régionaux et la renaissance de l'économie transfrontalière et régionale dans le Bassin du Lac Tchad. Les futurs investissements prévus pourraient s'appuyer sur les résultats et le mécanisme opérationnel créés par ce projet et qui sont susceptibles d'inclure des investissements dans le secteur du commerce frontalier et régional, du développement de la chaîne de valeur, des infrastructures régionales à grande échelle, des services socio-économiques de base et de l'Énergie.

Pour répondre aux inégalités flagrantes liées au sexe, le PROLAC a intégré des interventions tenant compte du genre dans ses composantes clés. Ainsi, le projet encourage la création des opportunités économiques au profit des femmes et des jeunes et à favoriser leurs services. Tout cela se fera à travers une approche multiforme axée sur les activités intensives en main d'œuvre, l'agribusiness et des activités agricoles de subsistance. L'accroissement des rôles des femmes dans la vie publique et de leur prise de décision sera également accompagné par le PROLAC sous diverses formes notamment en mettant l'accent sur la participation des femmes dans les comités de développement local et par la promotion de mesures de prévention et d'atténuation des VBG et de mécanismes de réponse y afférents.

Par ailleurs, l'attention portée à l'inclusion des femmes dans cette composante permettra de répondre aux manques identifiés en matière d'opportunités économiques pour les femmes et offrira la possibilité d'encourager leurs services en améliorant leur accès aux transports et à la mobilité. Le projet veillera à ce que ces travaux ne provoquent ni n'exacerbent les tensions ou les conflits locaux, et n'aient pas d'impact négatif sur l'environnement.

Diffa : 2^{ème} Session Ordinaire du Comité National de Pilotage du PROLAC Niger

Diffa a abrité le mercredi 29 décembre 2021, les travaux de la 2^{ème} Session Ordinaire du Comité National de Pilotage du PROLAC Niger. Les membres du Comité de Pilotage ont rendu un vibrant hommage à l'équipe de projet pour la mise en œuvre satisfai-



sante du PTBA 2021 et adopté avec le PTBA 2022. Plusieurs allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture de cette rencontre.

Plus de 7 milliards et demi de FCFA, c'est le montant du PTBA 2022 du PROLAC adopté par le Comité de Pilotage le mercredi 29 décembre 2021 à Diffa. A l'ouverture des travaux, la Maire de la Commune Urbaine de Diffa, Mme Barmou Asmaou Kanta a pris la parole pour souhaiter la chaleureuse bienvenue aux participants. La Commune Urbaine de Diffa, a-t-elle rappelé est une des 8 communes d'intervention du PROLAC Niger, qui a bénéficié de plusieurs activités « porte-d'entrées » prévue par le PTBA 2021. Il s'agit notamment de la distribution de 1250 caprins à 750 femmes vulnérables ; d'un appui de 46 tonnes ½ de semences en mil, sorgho, sésame, niébé et riz et 40 tonnes d'engrais DAP au profit des producteurs agricoles. Le PROLAC a aussi apporté une importante contribution à l'organisation de la rencontre d'échanges des

Femmes N'glaa sur l'amélioration des conditions de vie des femmes de la région de Diffa.

Le Secrétaire Exécutif de la SDS Sahel Niger, Coordinateur National du PROLAC Niger, M. Laoualy Ada a indiqué que ce projet est en parfait accord avec les stratégies et plans régionaux en l'occurrence la Stratégie de Stabilisation et de Relance des Régions du Lac Tchad et cadre parfaitement avec tous les axes de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité des zones Sahélo-Sahariennes (SDS-Sahel-Niger) et la Stratégie de Sortie de Crise de la Région de Diffa. Le projet facilitera en particulier l'accès des femmes et des jeunes à des opportunités de subsistance agricole afin de venir en appui à leur émancipation économique. Selon M. Laoualy Ada, les résultats obtenus témoignent de l'engagement de tous les acteurs concernés pour faire du PROLAC-Niger un véritable outil de relance du développement de la région du Lac Tchad. Les appuis et accompagnements de tous permettront

de porter haut le flambeau du PROLAC Niger dans le cadre régional de la CBLT.

Quant au Gouverneur de la Région de Diffa, M. Issa Lémine, il a rappelé les principales activités dites « porte-d'entrées » réalisées dans plusieurs communes de la région

de Diffa, notamment une opération de fixation de dunes sur 1480 hectares pour protéger 24 cuvettes oasiennes dans les départements de Maïné-Soroa et Goudoumaria. Cette activité se fait en Cash for Work au profit des populations locales qui vont bénéficier de 192 millions de FCFA. Il y a aussi l'organisation de diverses activités de cohésion sociale dans les 8 communes d'intervention du projet ; le processus d'élaboration du Plan de Développement Communautaire (PDC) de la Commune de Goudoumaria a été lancé. En prélude à la réalisation des infrastructures routières et d'hydraulique pastorale le projet a commandité plusieurs études. Malgré les difficultés du terrain et le contexte sécuritaire, les Consultants sillonnent villages et campements afin d'échanger avec les communautés pour élaborer des plans d'aménagements et autres outils d'aide à la mise en œuvre des activités conformes aux attentes de nos populations. En 2022, les différentes études vont aboutir et permettre ainsi le dé-

marrage des grands chantiers attendus des ouvrages d'hydrauliques pastorales, la construction de 140 kms de route, etc. Une contribution technique et financière a été apportée par le PROLAC dans l'organisation les 19 et 20 décembre 2021 du Forum Régional de Diffa sur la Cohésion Sociale, ainsi que de la rencontre des Femmes de Diffa N'glaa pour l'amélioration des conditions socio-économiques des Femmes de la Région.

Dans son discours d'ouverture, le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, M. Laouali Chaïbou, Président du Comité National de Pilotage du PROLAC Niger a indiqué, qu'il revient au CNPP en tant qu'instance d'orientation de guider, d'accompagner et de soutenir l'équipe du projet afin que la composante Niger soit une réussite à tout point de vue. Il a rappelé que les deux missions conjointes d'appui Gouvernement-Banque mondiale conduites respectivement en mars et octobre 2021 ont toutes qualifié l'état de mise en œuvre du PROLAC Niger de satisfaisant. Cette appréciation nous honore et dénote des efforts consentis par l'ensemble des acteurs de mise en œuvre malgré les contraintes multiples et multiformes que nous connaissons tous. M. Laouali Chaïbou n'a pas manqué de féliciter et encourager l'équipe du projet, de remercier les institutions partenaires, les autorités administratives et coutumières et les vaillantes populations qui ont contribué à l'atteintes de ces résultats satisfaisants



après seulement huit mois d'activité. Ce mérite est aussi celui du Comité de Pilotage qui a sût donner les bonnes orientations à l'équipe du projet et aux Services Techniques Centraux et Déconcentrés pour qu'ils apportent les appuis nécessaires à la bonne réalisation des activités sur le terrain.

La présente session traitera de l'examen et adoption du rapport de performance au 30 novembre 2021 ; examen et adoption du PTBA 2022 et des questions diverses. Le PTBA 2022 est un continuum du PTBA 2021 en ce que les processus engagés vont pour l'essentiel se poursuivre. Les investissements visant spécifiquement à améliorer la résilience, la cohésion sociale et l'inclusion, la connectivité, ainsi que le commerce et le développement seront soutenus. Plusieurs activités « porte-d'entrées » qui ont connu un début d'exécution ne pourront être finalisées qu'au cours de cet exercice de l'année

2. Les progrès attendus du PTBA 2022 et qui constituent les grands défis sont notamment : le démarrage des travaux d'aménagement des cuvettes, la réalisation/réhabilitation des ouvrages d'hydrauliques pastorales et des routes rurales.

En faisant le bilan de 8 mois de mise en œuvre des activités du PTBA 2021, le Président du Comité de Pilotage a rappelé quelques actions majeures parmi lesquelles la signature le 6 septembre 2021 d'une convention de partenariat d'un montant de 2 milliards 90 millions de FCFA avec l'Université de Diffa (UDA), le lancement du processus de réalisation des études d'inventaire socio-économique d'environ 360 km de routes rurales, l'acquisition et la mise en place de 150 tonnes de semences et 120 Tonnes d'engrais au profit de nos producteurs ; l'appui de nos éleveurs en aliments bétails de 4002 tonnes ; la distribution de 4000 kits caprins aux femmes vulnérables.

Les travaux de la 2^{ème} Session Ordinaire du Comité National de Pilotage du PROLAC ont été marqués par la présentation du Rapport de Performance de mise en œuvre du PTBA 2021 et le PTBA 2022.

Au terme de la 1^{ère} présentation, les membres du CNPP ont eu des débats enrichissants au terme desquels ils ont apporté des contributions pertinentes et posé diverses questions d'éclaircissements. En termes de bilan financier, le taux de réalisation se chiffre à 56% soit 3 150 414 251 francs CFA sur une prévision de 5 581 140 800 francs CFA.

La deuxième partie relève un PTBA 2022 d'un montant total de Sept Milliards Quatre Cents Quatre-vingt-dix-neuf Millions Cent Soixante-dix-sept Mille Cinq Cent Soixante Francs (7.499.577.560 F CFA) répartis comme suit :

- Composante 1 : 1 041 831 569
- Composante 2 : 2 029 236 778
- Composante 3 : 3 383 301 348
- Composante 4 : 1 045 207 865
- Composante 5 : 0

A l'issue de cette session, les membres du CNP PROLAC ont :

- ♦ Adopté le bilan du PTBA 2021 sous réserve de la prise en compte des observations et enrichissements formulés ;
- ♦ Approuvé le PTBA 2022 ;
- ♦ Félicité et encouragé l'équipe de mise en œuvre du PROLAC à déployer davantage d'efforts pour une plus grande performance en 2022 ;
- ♦ Formulé des recommandations.

En clôturant les travaux, le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, M. Laouali Chaïbou, Président

du CNPP a invité l'équipe du projet à :

- ❖ Maintenir le cap et mobiliser plus de ressources pour permettre aux populations de reprendre espoir.
- ❖ Exhorter les Présidents des Conseils Régionaux et les Maires à faire un travail d'accompagnement de proximité pour que l'appui des partenaires au développement ne soit qu'un appoint.

Tout en souhaitant le retour définitif de la paix dans la région de Diffa en particulier et dans notre pays en général, le Président du CNPP PROLAC a formulé à l'endroit des participants le vœu d'un bon retour dans leur foyer respectif.

RECOMMANDATIONS :

Au terme de sa deuxième session ordinaire, le CNPP du PROLAC a formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit de l'Equipe du projet et du Bailleurs **Recommandation N°1** : Au regard des besoins pressants et du budget limité, le CNPP recommande à la coordination d'explorer les voies et moyens pour mener un plaidoyer en vue de rechercher des fonds additionnels ;

Recommandation N°2 : Au regard de la situation préoccupante des populations dans les régions de Diffa et de Zinder, le CNPP recommande à la coordination du projet de formuler une demande d'extension de la zone d'intervention :

- pour la région de Diffa, aux départements de N'guigmi et Bosso ;
- pour la région de Zinder, aux zones déjà ciblées pendant la formulation ;

Recommandation N°3 : Au regard des crises pastorales récurrentes et en vue de promouvoir des solutions durables et pérennes, le CNPP recommande à l'équipe du projet d'introduire le développement des cultures fourragères dans sa zone d'intervention pour soulager les populations pastorales.

VISITE DU DIRECTEUR DE CABINET DU PM, PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE DU PARCA ET DU PROLAC

En marge de la réunion des Comités de Pilotage du PARCA et du PROLAC, le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Mr Chaïbou Laouali, Président des deux Comités de Pilotage a effectué une série de visites dans la Commune Urbaine de Diffa. Mr Chaïbou Laouali qu'accompagnaient le Gouverneur de la Région de Diffa, M. Issa Lémine et plusieurs membres des Comités de Pilotage, s'est rendu au



Centre de Santé Intégrée du Quartier Château de Diffa. Initialement ce CSI de type 1 était doté d'un bloc unique, il a été transformé en CSI de type 2 doté d'un bloc préventif, un bloc

curatif, les logements du responsable et du gardien, 2 hangars et un incinérateur ou zone de déchets. La 2^{ème} étape a conduit la délégation du Directeur de Cabinet à l'Ecole Primaire Chal-



longari à la périphérie de la ville de Diffa. L'école a bénéficié d'un bloc de 2 classes en matériaux définitifs réalisées par le PARCA. La 3^{ème} étape a conduit les membres de la délégation au siège du Groupement féminin dénommé « Association Villageoise d'Épargne et de Crédit (AVEC) » du quartier Château. Le Groupement est composé de 25 membres.



Chacune a bénéficié d'un Cash Transfert de 108.000 FCFA. Elles exercent une série d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) grâce à ce montant mis à leur disposition par le PARCA. Il s'agit notamment du petit commerce (vente de l'encens, restauration, etc.) et du warrantage du mil (achat en période de récolte et revente en période de soudure). Dans leurs témoignages devant les membres de la mission, plusieurs bénéficiaires ont affirmé que cette opération de cash transfert initié par le PARCA a amélioré leur condition de vie.

SCOM PROLAC



Une journée d'information et de communication sur le projet urbain d'accès à l'eau potable en faveur des villes de Diffa et N'guigmi a été organisée le mardi 4 octobre 2021 par le PARCA, le CICR et la SPEN. Cette journée est destinée aux leaders opinion à savoir les autorités régionales, locales et coutumières: Gouverneur, Préfets et Maires, représentants des services techniques (les Directions Régionales et départementales de l'Hydraulique de Diffa et de N'Guigmi), les Chefs de Canton, les leaders religieux, les représentants de la société civile et ceux des associations des jeunes de Diffa et de N'Guigmi. Il s'agit de leur expliquer clairement l'importance et la durée du projet et les rôles et responsabilités de chaque partenaire engagé dans ce programme très bénéfique pour les populations de ces deux centres urbains.

L'accès aux services socioéconomiques de base tels que l'eau potable, la santé et l'éducation est devenu difficile du fait de l'afflux important de réfugiés dans ces deux villes pour des raisons liées à



l'insécurité et au changement climatique. En matière d'accès à l'eau, les systèmes d'approvisionnement en eau potable sont sous-dimensionnés dans les villes de Diffa et Nguigmi et les communautés de ces deux villes rencontrent d'énormes difficultés liées notamment à la desserte en eau. Au regard de ce constat et dans le cadre du Nexus Urgence développement un accord tripartite a été signé entre le Projet d'Appui aux Réfugiés et Communautés d'Accueil (PARCA), la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SPEN) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Cet accord vise l'exécution d'un projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain portant principalement sur le renforcement du système d'adduction potable des villes de Diffa et N'guigmi.

A l'ouverture de la Journée d'information et de sensibilisation organisée par les 3 partenaires, plusieurs allocutions ont été prononcées. Après le mot de bienvenue du 1^{er} Vice Maire de la Commune Urbaine de Diffa, le Secrétaire Exécutif de la SDS-Sahel Niger, Coordonnateur National du PARCA a rappelé que les interventions du PARCA sont destinées à la création d'infrastructures communautaires pour améliorer l'accès des communautés aux services sociaux de base et aux activités (génératrices de revenus "agricoles et non agricoles"). *M. Laoualy Ada a relevé de nom-*

breux facteurs qui limitent les actions humanitaires et de développement dans une région comme Diffa qui, depuis plus de six (6) ans fait face à une crise sans précédent. Il s'agit principalement de l'insuffisance de coordination, de synergie et de complémentarité dans les phases d'évaluations des besoins, de préparation et de mise en œuvre des actions d'urgence et de développement ; de l'insuffisance en termes de masse critique d'intervention à cause du phénomène de « saupoudrage » des opérations financées par une multitude de partenaires « chacun avec son drapeau » ; de l'insuffisance au plan de la capitalisation et de la mise à l'échelle des bonnes pratiques et



enfin de l'insuffisance en termes de portage, d'appropriation et de leadership des communautés bénéficiaires des appuis, gage de durabilité.

C'est pourquoi, afin de contribuer à améliorer cette situation, le PARCA a engagé une étude pour réaliser un diagnostic et proposer des solutions sur la fonctionnalité des cadres de concertation, mécanisme de

coordination et de suivi-évaluation des interventions au niveau communal et départemental des zones cibles.

En lançant les activités de la Journée d'Information, le Secrétaire Général de la Région de Diffa s'est réjoui de l'intérêt que le PARCA, le CICR et la SPEN accordent à la problématique de la desserte en eau potable des populations de Diffa et N'guigmi. Les objectifs de la rencontre visent à expliquer la nature du projet et présenter les partenaires du projet aux autorités locales, aux leaders communautaires et religieux, à la société civile et au grand public et de sensibiliser les communautés sur les éventuels désagréments temporaires liés au projet.

A travers le protocole d'accord, le PARCA apportera une contribution de plus de 1 milliard 800 millions de FCFA pour l'amélioration de la desserte en eau potable des villes de Diffa et de N'guigmi y compris la construction de deux (2) réservoirs d'une capacité de 1200 mètres cubes à Diffa et 980 mètres cubes à N'guigmi.

Interview du Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Monsieur Laouali Chaïbou, Président des Comités de Pilotage du PARCA et du PROLAC :



Question : M. le Directeur de Cabinet du Premier, vous êtes le Président des Comités de Pilotages du PROLAC et du PARCA. A l'issue de deux jours travaux, vous avez effectué des visites des réalisations du projet PARCA dans la Commune Urbaine de Diffa. Quel bilan dressez-vous des 2 comités de pilotage et de la visite que vous avez effectué avec les membres du COFIL ?

Réponse : Pendant 3 jours nous nous sommes retrouvés à Diffa dans le cadre de la réunion du Comité de Pilotage du PARCA qui a eu lieu le 28 décembre et du Comité National de Pilotage du PROLAC qui s'est déroulé le 29 décembre 2021. En ma qualité de Président des deux comités de pilotage, je voudrais tout d'abord, remercier sincèrement tous les membres des deux Comités de Pilotage représentants les différentes administrations et les différents corps qui ont bien voulu effectuer le déplacement de Diffa et participer de manière efficiente aux travaux. Je voudrais ensuite remercier du fond du cœur, le Gouverneur de la Région de Diffa, M. Issa

Lémine pour toutes les commodités mises à notre disposition et qui nous ont facilité la tenue de nos travaux qui se sont déroulés dans d'excellentes conditions.

Effectivement nous avons visité avec beaucoup de satisfaction plusieurs réalisations du PARCA. Nous avons vu des infrastructures bien construites et qui sont bien adaptées aux besoins des populations locales. Il s'agit notamment de la construction de nouveaux CSI, de l'érection de CSI de type I en CSI de type II, du remplacement des classes en paillotes en matériaux définitifs dans certaines écoles primaires, de l'appui à des groupements mixtes sous forme de cash transfert qui mènent des AGR (activités génératrices de revenus), etc. Partout où nous sommes rendus, les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction totale pour ces réalisations du projet PARCA qui ont apporté une grande valeur ajoutée dans leur quotidien.

En tant que représentant de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre et en tant que Président du Comité de Pilotage, nous ne pouvons que remercier les bailleurs de fonds en l'occurrence la Banque mondiale et féliciter l'équipe du PARCA pour le sérieux avec lequel les réalisations ont été menées. Il faut aussi se réjouir de ce que les réalisations de ce projet ont contribué à développer la sérénité dans l'esprit des populations de la région de Diffa, parce que je dois rappeler que nous sommes

actuellement dans un quartier périphérique de la ville de Diffa, on sent que la population vaque normalement à ses occupations ; les parents et les enfants sont vraiment joyeux et on sent que Diffa a vraiment retrouvé une vie normale ; notamment suite à l'organisation réussie des festivités commémoratives du 63^{ème} anniversaire de la proclamation de la République « Diffa Nglaa ». On peut dire sans risque de se tromper que nous assistons aujourd'hui à la « Renaissance de la Région de Diffa ». Il faut rendre grâce à Allah SWT et remercier les plus hautes autorités de la République à commencer par Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Mohamed Bazoum et le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Ouhoumoudou Mahamadou qui ont permis la tenue de ces festivités à Diffa avec comme résultats majeurs de contribuer à rassurer les populations de la région de Diffa à l'idée que les plus hautes autorités de la République sont avec elles, pensent à elles et à leurs difficultés. Cela contribue sans nul doute à rassurer les populations et à les aider à mener leurs activités quotidiennes normalement et à contribuer au développement de la région à la satisfaction des besoins de la population, toute chose qui contribue à rendre la vie normale et les activités économiques et sociales quotidiennement bien menées gage de paix, de stabilité et de développement dans la région de Diffa.



*S*uivi et supervision de plusieurs activités du PRO-LAC par une équipe de la SDS-Sahel Niger

Une forte délégation du Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la Sécurité dans les Zones Sahélo-Sahariennes (SDS-Sahel Niger), conduite par Mme Ali Doungou Aminatou a effectué du 2 au 12 décembre 2021 une mission de suivi et de supervision des activités planifiées dans le PTBA 2021 du PROLAC Niger dans la Région de Diffa. Il s'agit principalement des activités de fixation de dunes, de distribution de kits caprins, de mise en place des intrants agricoles, de l'installation des Comités de Gestion (COGES) et Comité de Gestion des Plaintes. L'équipe de la SDS a également participé à l'atelier de restitution des rapports d'étape de 4 études.

Goudoumaria, 1^{ère} étape :

Le département de Goudoumaria a constitué la première étape de cette mission. 3 sites de fixation de dunes ont été visités par les membres de la mission. Il

s'agit des sites des villages de Issari-Kaïgamri, Guirssilik et Gorongossi. Sur chacun de ces sites il est prévu de réaliser 60 hectares de fixation de dunes en 4 étapes pour protéger les cuvettes oasiennes de l'ensablement. Une première phase de 15 hectares a été réalisée sous la supervision conjointe du projet et de la Direction Départementale de l'Environnement de Goudoumaria sous forme de Cash for Work.

A chaque étape la mission conjointe SDS-PROLAC a longuement échangé avec les bé-

néficiaires sur le déroulement de cette activité de fixation de dunes au cours d'une Assemblée Générale.

Pour cette première phase de 15 hectares, il n'y a pas eu de problèmes majeurs à signaler. Sur les 3 sites visités, la 1^{ère} phase des 15 hectares est achevée. Les travaux doivent être validés par les services de l'environnement avant le paiement. Il est prévu de payer 150 000FCFA par hectare de dunes fixées conformément à la réglementation nationale en vigueur. Chaque site est géré par un COGES composé de 5 membres : 3 hommes et 2 femmes. Le gardiennage du site est assuré de manière volontaire par les bénéficiaires. Un Comité de Gestion de Plainte a été également mis en place par le projet. La mission a également visité le magasin de stockage de semences (mil, sorgho, niébé, riz) et engrais DAP acquis dans le cadre du projet en faveur des populations.



Site de Issari-Kaigamari : mise en place de COGES, formation pour les travaux de fixation de dunes, 60 ha de travaux mécaniques de fixation de dunes sont prévus en 4 phases de 15 ha chacune. La 1^{ère} phase a été réalisée, les travailleurs attendent la validation des travaux par le service de l'environnement afin d'être payés

Site de Guirsilick : fixation des dunes, kits caprins et réalisation des pistes que le projet promet de réaliser.

Pour la fixation de dunes : 60 ha en 4 tranches de 15 ha. Formation, COGES, Comité de Gestion de Plaintes. 1^{ère} tranche réalisée, apport en engrais organique sur le site en cours. La communauté doit pourvoir le site en semences d'espèces locales d'herbacées qui seront rachetées par le projet. Les femmes seront responsabilisées pour la conduite des pépinières. Elles seront payées en contrepartie. L'engrais organique sera livré incessamment sur



le site. La campagne agricole pluviale ayant été désastreuse, les populations ont souhaité bénéficier d'un appui en vivres du projet.

Site de Gorongossi : Les populations ont pris conscience que la lutte contre l'ensablement passe par la fixation des dunes. Cette opération va leur permettre de lutter contre la pauvreté en améliorant le rendement agricole et leur quotidien grâce au cash for work. Comme sur les autres sites visités, le PROLAC va finan-

cer la réalisation de 60 ha de fixation en 4 étapes de 15 ha chacune.

Rappelons qu'avant ces différentes étapes, la mission a rendu une visite de courtoisie au tout nouveau préfet de Goudoumaria. Après l'étape de Goudoumaria, les membres de la mission ont effectué une série de visites dans plusieurs villages et quartiers de la Commune Urbaine de Diffa.

Etape de la Commune Urbaine de Diffa

Diffa, la capitale du manga à arboré ses plus beaux atours pour accueillir les différentes délégations qui doivent participer dans quelques jours aux festivités commémoratives de la fête de la République célébrée le 18 décembre. C'est dans cette ambiance festive que les membres de la mission ont eu une séance de travail avec Mme Barmou Asmaou Kanta, Maire de la Commune Urbaine de Diffa. Dans un bref exposé Mme Ali Doungou a expliqué les objectifs de la mis-



Interview du Directeur Communal de l'Environnement de Maïné-Soroa, le Capitaine Moustapha Magagi

sion. Il s'agit d'aller sur le terrain, de voir les réalisations du PROLAC et d'échanger avec les bénéficiaires pour s'enquérir des améliorations constatées grâce aux investissements réalisés par le PROLAC.

Peu après la mission s'est rendue à **Djori Koulo (CUDA)** pour constater l'effectivité du déroulement de l'opération Kit Caprin au bénéfice des femmes vulnérables. Plusieurs d'entre elles ont présenté leur kit avant d'avoir de larges échanges avec les membres de la mission. La représentante des bénéficiaires a remercié le PROLAC pour cette généreuse initiative qui leur a permis de disposer d'un capital composé de 2 chèvres et 1 bouc.

Le village de **Ari Guirguidi** a constitué la seconde étape des visites dans la CUDA. 28 femmes ont bénéficié de kits caprins. Elles ont promis de faire un bon usage grâce à un élevage productif. Les bénéficiaires se sont engagées à ne pas vendre le kit reçu. Rappelons que cette opération qui a eu lieu il y a quelques semaines se poursuit actuellement dans plusieurs villages des communes bénéficiaires.

Etape de Maïné-Soroa :

Le site de Nguel Kournahé a reçu la délégation conjointe PROLAC-SDS-Niger le site de fixation de dunes et la cuvettes a visité le magasin de stockage de semences acquises par le PROLAC.



L'entretien a eu lieu sur le site de Nguel Kournahé, un site de fixation de 70 hectares de dunes pour protéger une immense cuvette oasienne dangereusement menacée par l'ensablement. Il vous souviendra que c'est ce site qui a servi de cadre au lancement des opérations de fixation de dunes dans le département de Maïné-Soroa qui comprend les communes de Maïné, Nguel Beyli et Foulatari.

« PROLAC Infos » : Mon Capitaine, dites-nous comment les activités ont été menées au niveau du site de N'guel Kournahé ?

Dans un premier temps, nous avons procédé à une visite de ciblage et d'identification des sites. 4 sites ont été ciblés dont celui de N'guel Kournahé qui a finalement été retenu. C'est ainsi que le processus a débuté avec les visites des autorités, d'une équipe du PROLAC et du service de l'environnement. Par la suite, il y a eu le ciblage des bénéficiaires. 130 bénéficiaires dont 30 femmes ont été ciblés. Après quoi, il y a eu la cérémonie officielle de lancement suivie du démarrage effectif des travaux. Sur le site de Nguel Kournahé, il a

été convenu de fixer 70 hectares de dunes de sable. Le travail se fait de manière séquentielle. Il y a eu une première opération de fixation de 20 hectares. Après le paiement de cette première tranche au profit de 130 personnes (100 hommes et femmes) ; 20 autres hectares seront fixés et ainsi de suite jusqu'aux 70 hectares. Le nombre de 30 femmes s'explique par la pénibilité de la tâche dans cet environnement extrêmement austère. Les femmes sont chargées de ramasser et acheminer les lattes de rôniers et les hommes creusent les trous et fixent les lattes. Nous nous proposons de confier exclusivement aux femmes le travail de pépinières qui suivra la fixation mécanique.

« PROLAC Infos » : Quelle est la pertinence du choix du site de N'guel Kournahé ?

Il s'agit de protéger l'immense cuvette que nous venons de visiter, de l'aménager et de la mettre en valeur afin de permettre aux communautés de l'exploiter notamment par la pratique des cultures de contre saison et la pratique d'autres activités agro-pastorales. Vous avez constaté qu'il s'agit d'une grande cuvette avec une partie dédiée à l'élevage, une autre partie consacrée à l'exploitation du natron. Nous envisageons de clôturer une partie qui sera destinée aux cultures de contre-saison.

« PROLAC Infos » : Quel est le degré de satisfaction des populations ?

Les populations sont entièrement satisfaites. Elles ont exprimé leur entière satisfaction parce qu'elles en sont demandeuses. Elles ont-elles-mêmes constaté que le travail est mieux organisé et qu'elles bé-

néficient entièrement des retombées du point de vue pécunier et bénéfice de l'espace qui sera protégé et aménagé. Mieux, elles ont demandé une clôture pour qu'elles pratiquent les cultures irriguées dites cultures de contre saison.

« PROLAC Infos » : Quel est l'impact environnemental de ces activités de fixation de dunes ?

Sur le plan environnemental, vous avez-vous-même constaté que la cuvette est ceinturée de tout côté par d'énormes dunes de sable. L'objectif de notre activité est de fixer les dunes afin de protéger les cuvettes pour permettre aux popu-

lations riveraines de pratiquer plusieurs activités économiques à savoir l'élevage, l'exploitation et la commercialisation du natron et les cultures irriguées. Le grand bénéfice de ces travaux, c'est la préservation de l'environnement à travers la protection de l'écosystème et de la biodiversité menacées de part en part par les dunes de sable qui risquent à la longue de tout engloutir. Le témoignage des plus anciens nous raconte que la dune n'a fait que progresser d'année en année pour dévaster toute la verdure, et si on n'y prend garde, tout peut disparaître d'ici quelques années.

« PROLAC Infos » : Quelles sont vos attentes auprès des populations, en tant que service technique chargé de la mise en œuvre de cette activité ?

Nous attendons que les communautés utilisent cette cuvette de manière effective. Après cette fixation mécanique, nous allons passer à des travaux biologiques par l'ensemencement de l'espace avec des herbacés et la plantation d'arbres. Nous attendons une plus grande détermination des populations à lutter à nos côtés pour préserver notre environnement en général.

Atelier de restitution des rapports d'étape de 4 études commanditées par le PROLAC



Diffa a abrité du 10 au 11 décembre 2021 un atelier de cadrage des études sur les Ouvrages hydrauliques, l'Employabilité des jeunes, Chaines des valeurs et la Stratégie d'Engagement citoyen. Cet atelier organisé par le Projet de Redressement et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC), s'inscrit dans la mise en œuvre des activités du projet notamment dans son volet « Etudes ». L'atelier a permis de faire le point sur les 4 études engagées par le Projet après la collecte

des données sur le terrain afin de mieux orienter les consultants vers les résultats attendus et les objectifs du projet.

Les participants à l'atelier proviennent de toutes les Communes d'intervention du PROLAC (N'Gourti, Diffa, Chétimari, Mainé Soroa, Foulatari, N'Guel Beyli et Goudoumaria) Région de Diffa et (Tesker) Région de Zinder et des Services Techniques Décentralisés (STD) de Diffa. Parmi les participants, on note la présence de tous les Maires des communes concernées, des

représentants des jeunes et des femmes.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par 2 allocutions. Celle de cadrage de M. Laoualy Ada, Secrétaire exécutif de la SDS/Sahel Niger, Coordonnateur national du PROLAC et celle d'ouverture du 2^{ème} vice-président du Conseil Régional de Diffa, M. Mamadou Elhadj Minami en présence du Maire de la Commune Rurale de Goudoumaria. M. Laoualy Ada a tout d'abord remercié l'ensemble des Maires et les autres participants pour leur présence effective et leur grand intérêt à cet atelier avant de leur transmettre les cordiales salutations de l'Equipe du Projet. Il a également fait une brève présentation du PROLAC. Les études sur les Ouvrages hydrauliques, l'Employabilité des jeunes, les Chaines des valeurs agricoles et la Stratégie d'Engagement citoyen font partie des domaines prioritaires du PROLAC, qui leur accorde une grande importance. Les résultats de ces études permettront au projet de mener ses activités de manière efficace et d'atteindre ses objectifs en vue de contribuer efficacement au redres-



sement du bassin du Lac Tchad. Les investissements du projet visent spécifiquement à améliorer la résilience, la cohésion sociale et l'inclusion, la connectivité, ainsi que le commerce et le développement de sa zone d'intervention. Pour M. Laoualy Ada, les 4 études vont permettre au projet d'avoir une bonne définition de ses tâches et d'orienter ses activités dans les domaines agricoles, l'hygiène et l'assainissement, la participation communautaire et de relever le défi de l'employabilité des jeunes avec beaucoup plus d'efficacité. En terminant, il a invité les participants à apporter des contributions de qualité afin de permettre à l'atelier d'atteindre ses objectifs.

Dans son allocution, le 2^{ème} vice-président du Conseil Régional de Diffa, M. Mamadou Elhadj Minamia a souhaité la bienvenue à tous les participants à l'atelier. Il a également salué et remercié le SE/SDS/Sahel Niger et, à travers lui, toute l'équipe du PROLAC pour l'effort constant qu'elle ne cesse de déployer pour le bien être des communautés rurales. Tout en se réjouissant du choix de Diffa pour la tenue de cette rencontre, M. Minamia officiellement lancé les travaux de l'atelier de restitution des rapports d'étapes des 4 études sur les Ouvrages hydrauliques, l'Employabilité des jeunes, les Chaines des valeurs agricoles et la Stratégie d'Engagement citoyen.

Peu après le cérémonial d'ouverture, les participants ont suivi la présentation des différents rapports.

1^{ère} présentation, rapport d'étapes de l'étude sur les Ouvrages hydrauliques. Le Consultant a passé en revue : l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée et les résultats de l'enquête de terrain. Selon M. Boubacar Traoré, il s'agit de collecter toutes les données géographiques, économiques et sociales de la zone concernée par la réalisation des ouvrages. Il s'agit spécifiquement de réaliser un diagnostic au niveau des infrastructures hydrauliques à réhabiliter, notamment un état physique des ouvrages afin de déterminer la masse du travail à réaliser ; de réaliser un recensement des puits et forages existants (fonctionnels ou non), avec géo localisation en vue de mieux apprécier la pertinence de la localisation souhaitée pour les nouveaux puits ; de réaliser une étude socioéconomique de la zone d'étude, mettant en exergue les infrastructures socioéconomiques et le potentiel pastoral de la zone. Le Consultant a par la suite donné une situation exacte des ouvrages hydrauliques existants, notamment les puits cimentés. Il a aussi donné la situation des puits cimentés qui nécessitent une réhabilitation et a fait des propositions de construction des puits cimentés neufs pour les villages qui n'en disposent pas.

A la suite de la présentation, les participants ont formulé quelques préoccupations concernant principalement : la similitude des coûts des ouvrages qui sont les mêmes et les risques au niveau des points d'eau

Des réponses ont été apportées à toutes ces préoccupations. Ainsi, le présentateur a expliqué que les réalités ne sont pas les mêmes au niveau de toutes les communes. Il y a bien des facteurs qui entrent en jeu tels que l'éloignement, la disponibilité des matériaux qui sont très coûteux par endroit...etc. c'est juste

une moyenne qui a été fournie à titre indicatif. Il est ressorti des échanges qu'il est prévu de réaliser 35 puits pastoraux et 5 stations de pompage mais ce nombre pourrait être revu à la hausse pour atteindre 40 puits pastoraux et 7 stations de pompage. Les sites des différents ouvrages seront déterminés par les résultats des études en cours.

La 2^{ème} présentation a porté sur les résultats de l'étude sur l'employabilité des jeunes. Les discussions ont surtout porté sur les résultats de l'étude qui doivent répondre aux attentes du Projet. L'objectif principal de cette étude est de doter le PROLAC d'une Stratégie opérationnelle en vue d'assurer la pleine participation des jeunes aux différentes activités du projet. Les résultats attendus qui ne se retrouvent pas dans le rapport d'étape de cette étude sont : un mécanisme d'insertion et de pleine participation des jeunes aux activités du projet ; définir les besoins en formation et en renforcement de capacités des jeunes en vue de leur implication dans la mise en œuvre du projet ; des mesures d'accompagnement au profit des structures étatiques en charge de la promotion de l'emploi et de l'insertion professionnelles des jeunes ; une base et des valeurs cibles pour la participation des jeunes aux activités du projet ; des recommandations claires sur la façon de renforcer la participation des jeunes à toutes les activités du projet ; un plan d'action pour l'insertion des jeunes dans les activités du projet.

3^{ème} présentation : étude sur les chaînes des valeurs agricoles. Le consultant Mamane Chégou a indiqué que parmi les cultures pluviales de la zone des cuvettes, ce sont le sésame et le niébé qui sont des chaînes de valeurs les plus prometteuses. Du fait d'une pluviométrie faible et aléatoire, il serait plus judi-

Suite à la page 22

Rencontre d'échanges avec les Communes et les communautés autour du projet de PTBA 2021

Les travaux de l'atelier se sont poursuivis le Samedi 11 décembre 2021. Les responsables communaux, les représentants des communautés et les responsables des STD se sont retrouvés autour de l'équipe du projet conduite par le Responsable Suivi et Evaluation du PROLAC. M. Abdramane TAR a tout d'abord présenté le PTBA 2022 avant de décliner le tableau pluriannuel du Projet. Les participants dont les différents maires des communes d'intervention et les représentants des communautés se sont imprégnés des activités prévues au titre de l'année 2022 et les coûts par activité. Par la suite, la parole a été donnée aux Spécialistes en Sauvegardes sociales, à l'expert en charge de la Gouvernance, Gestion des Connaissances et Engagement citoyen et l'Expert agronome du PROLAC, pour donner beaucoup plus de détails par rapport aux activités à mener. Les échanges qui ont suivi, ont porté principalement sur : l'approche adoptée par le PROLAC, l'implication des Services Techniques, la formation des bénéficiaires, la cohésion sociale, le choix des partenaires de mise en œuvre des activités, etc.

Tous les maires qui ont pris la parole, ont vivement salué et félicité le PROLAC pour l'appro-

che qu'il a adoptée. Selon eux le Projet travaille en étroite collaboration avec les communes et avec une forte implication de toutes les couches sociales et particulièrement les personnes vulnérables (femmes et personnes en situation de handicap). Les Services techniques ont de leur côté affirmé être impliqués pleinement dans toutes les activités du Projet. Pour la formation des bénéficiaires, les STD, notamment la Direction Régionale de l'Environnement, attire l'attention du Projet pour qu'il mette l'accent sur la formation des bénéficiaires en techniques de collecte et de conservation des semences des graminées pour mieux protéger l'environnement. En ce qui concerne la cohésion sociale, les Maires ont souhaité disposer plus de ressources pour organiser des activités de grande envergure tels que les foras ou des activités intercommunales pour restaurer la paix et la cohésion entre les communautés. Ils ont également souhaité voir la distribution d'aliments bientôt commencer le plus vite possible car déjà selon le Maire de N'Gourti, le besoin est pressant. Le Maire de Mainé-Soroa quant à lui, il a attiré l'attention du PROLAC quant au choix des entreprises qui vont conduire les travaux. Selon lui, ils ne veulent plus voir des entrepreneurs qui

prennent des engagements et qui n'arrivent pas à les honorer. Au niveau de la Commune de Mainé-Soroa, une cellule de Suivi et Evaluation des investissements et un Comité pour soutenir les AGR ont été créés pour suivre de très près le déroulement des activités.

A l'issue de ces échanges, le Spécialiste en Suivi et Evaluation du PROLAC, M. Abdramane TAR a vivement remercié l'ensemble des participants pour leur assiduité et leurs excellentes contributions pour l'amélioration des documents proposés, avant d'inviter les Maires et surtout les leaders communautaires à une bonne collaboration dans la mise en œuvre des activités du PROLAC, tout en respectant leur engagement. Au nom du Coordonnateur National, M. Laoualy Ada, le Responsable Suivi Evaluation du PROLAC a clôturé les travaux de l'atelier sur le Rapport d'étape des 4 études commanditées par le projet en souhaitant aux uns et autres un excellent retour dans leurs foyers respectifs.

D'après le Rapport de l'Atelier proposé par Mainassara Amadou, Spécialiste en Sauvegardes Sociales et Oumarou Garba, Spécialiste en Gouvernance et Gestion des Connaissances

Interview de M. Abdou Lélé, Maire de la Commune Rurale de N'guel Beyli



« **PROLAC Infos** » : M. le Maire, votre commune fait partie des communes qui ont bénéficié des activités portes-d'entrées ouvertes au titre du PTBA 2021, quelle satisfaction tirez-vous ?

M. Abdou Lélé : Merci beaucoup, en ce qui concerne le PROLAC, nous avons bénéficié des activités suivantes : la reconstitution du cheptel avec la distribution des kits caprins aux femmes vulnérables de notre commune, les travaux de fixation de dunes dont le lancement a eu lieu sur le site de Nguel Kournahé ou il est prévu de réaliser des travaux mécaniques de fixation de dunes sur 70 hectares. Au vu de tout cela, je dirai que chez nous c'est la satisfaction totale, parce que tout simplement le projet prend déjà en

compte nos principales préoccupations. Ce sont des priorités pour nous que le projet a bien voulu prendre en compte nos vrais besoins. Ce sont des priorités chez nous et que le projet vient aujourd'hui en appui dans notre commune pour la satisfaction de nos besoins. Aussi, je voudrai dire que le PROLAC a une démarche singulière, en ce sens qu'il associe et met en avant les communes et les communautés à travers toutes ces actions, qu'il s'agisse des opérations de fixation de dunes ou des kits caprins. Et dans toutes les activités qu'il met en œuvre il associe les communes et les communautés. Je dis que c'est une démarche particulière qui met en confiance et qui conscientise davantage les communautés par rapport à leurs responsabilités qui est de mieux gérer les infrastructures mises à leurs dispositions et de s'approprier de ces infrastructures en vue de leur pérennisation.

« **PROLAC Infos** » : **Quels sont vos besoins dans le cadre de la prochaine programmation ?**

M. Abdou Lélé : Par rapport à nos besoins, nous avons exprimé le besoin de reconstituer notre cheptel, ce qui est désormais une réalité concrète avec l'opération kit caprins au bénéfice

des femmes vulnérables de nos communes. Dans le domaine de l'environnement, il est utile de rappeler que notre commune est particulièrement menacée par l'ensablement. Pour faire face à la situation, nous avons obtenu du PROLAC, la mise en œuvre d'une opération de fixation de dunes qui est actuellement en cours. Par rapport à l'hydraulique, nous avons un sérieux problème d'approvisionnement en eau du cheptel et de la population. A ce niveau aussi, le PROLAC nous vient en appui par la réalisation des ouvrages hydrauliques. Ce sont des besoins que nous-mêmes avons identifié et soumis au PROLAC qui les a pris en compte et qui sont en cours de mise en œuvre.

« **PROLAC Infos** » : **Qu'en est-il des infrastructures routières ?**

M. Abdou Lélé : Par rapport aux infrastructures routières, le besoin est là et il est immense, vous avez été à Nguel Kournahé, il n'y a pas de route. Malheureusement pour le moment la priorité a été accordée à d'autres zones de production et dans notre commune il n'y a pas de tronçon prévu, mais nous espérons vivement que le projet pourra un jour décider de participer au désenclavement de notre commune pour permettre de

créer un lien entre les sites de production que seront nos cuvettes (une fois aménagées) et les centres commerciaux. Ceci facilitera donc l'évacuation de nos productions vers les centres de consommation.

« PROLAC Infos » : Quel le degré d'engagement de vos populations pour accompagner les financements que l'état du Niger leur a consenti à travers le PROLAC ?

M. Abdou Lélé : Les communautés sont totalement conscientes que l'ensablement des cuvettes constitue une menace pour leur propre survie. C'est

pour cela qu'elles ont sollicitées l'appui du PROLAC pour protéger ce potentiel productif. Elles sont prêtes à accompagner, mieux à s'approprier toutes les activités réalisées par le PROLAC en leur faveur. C'est pourquoi d'ailleurs les communautés se sont engagées de manière volontaire après la fin des opérations de fixation de dunes sur les 70 hectares prévus de prendre en charge la sécurisation et le gardiennage du site jusqu'à ce que tous les plants aient atteint un certain stade de développement.

« PROLAC Infos » : Quel appel particulier lancez-vous à l'endroit du projet ?

M. Abdou Lélé : L'appel que je lance au PROLAC, c'est d'abord et avant tout d'accélérer la mise en œuvre des activités, parce que le temps passe vite. Nous souhaitons en tant que bénéficiaire que le crédit mis à la disposition des populations à travers le PROLAC soit véritablement consommé vite et bien. Ensuite, nous demandons au projet d'intensifier ses activités au profit des communes bénéficiaires.

Troisième réunion du Groupe de Recherche sur le Lac Tchad (GRLT)

Assurer une meilleure coordination des interventions dans le bassin



Niamey a abrité du 2 au 3 décembre 2021, la 3^{ème} réunion du Groupe de Recherche sur le Lac Tchad

(GRLT). D'éminentes personnalités du monde de la recherche, des universités et des projets venant du Tchad,

du Nigéria, du Cameroun et du Niger ont pris part à cette rencontre. Le GRLT contribue à assurer les synergies nécessaires entre les trois catégories d'activités (information, production de connaissances et dialogue) et à promouvoir le dialogue régional entre les pays et les unités de mise en œuvre du PROLAC et du MCRP. Il a pour mission d'éclairer les décisions des instances politiques en émettant des avis et recommandations, reposant sur des considérations d'ordre scientifique et basés sur une vision stratégique et prospective de l'avenir



du bassin du Lac Tchad. Plusieurs allocutions ont marqué la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

Dans son mot de bienvenue, le Secrétaire Exécutif de la SDS-Sahel Niger, Coordonnateur National du PROLAC Niger, M. Laoualy Ada, hôte de la réunion s'est réjoui d'accueillir à Niamey les 3^{èmes} assises du GRLT malgré le contexte difficile du moment. La tenue de cette 3^{ème} réunion marque en soi l'esprit de solidarité et de coopération sous régionale qui règnent au sein de la CBLT. Et M. Laoualy Ada de rappeler que le GRLT constitue un cadre approprié d'analyse et d'orientation qui guidera, conseillera et soutiendra la génération de connaissances et d'apprentissage ainsi que l'harmonisation

des thématiques de recherche et le dialogue régional. Il produira des résultats par la recherche de solutions opérationnelles novatrices dans la région du Bassin du Lac Tchad. M. Laoualy Ada a indiqué que son institution intervient déjà dans 10 communes du bassin du Lac Tchad à travers le Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil (PARCA) qui a réalisé d'importants investissements : construction de classes, de centres de santé intégrée, d'infrastructures hydrauliques et aussi du cash transfert avec la distribution en 2022 de plus de six milliards de FCFA à quelques 62 500 personnes, dont plus des $\frac{3}{4}$ vivent dans la région de Diffa. Dans son intervention, le Directeur Technique de la

CBLT, M. Hyacinthe Banséka a rappelé que son institution a la responsabilité de la mise en œuvre de la sous-composante 1a du PROLAC dédiée à la Plateforme Régionale des Connaissances. La CBLT est le noyau central de coordination, d'orientation et de prise de décision pour les actions communes transfrontalières de développement et en assurer la cohérence et la consistance. La CBLT a également pour mission d'établir des liens étroits entre les universités des pays riverains du Lac Tchad et soutiendra la recherche et les études d'importance stratégique afin de contribuer à assurer des synergies entre les trois catégories d'activités (information, production de connaissances et dialogue). M. Banséka n'a

pas manqué de rappeler que le GRLT a déjà organisé deux réunions dont la première en virtuel le 6 septembre 2021. La seconde qui s'est tenue du 7 au 8 septembre 2021 à Douala, a permis des avancés notoires dans le processus d'organisation du 1^{er} Forum Annuel sur le Développement de la Région du Lac Tchad. Il s'agit notamment de : la mise en place du comité scientifique du forum ; la mise en place du comité d'organisation du forum et le choix du Nigeria comme pays hôte du prochain forum ;

Selon, le Directeur Technique de la CBLT, l'objectif principal de la réunion de Niamey est d'harmoniser les axes et thématiques de recherche entre les UMOP et de valider la note conceptuelle du 1^{er} Forum International Annuel sur le développement de la région du Lac Tchad et convenir des prochaines étapes sur l'organisation du 1^{er} Forum International Annuel.

Ainsi, durant 2 jours, les participants vont-ils s'atteler à : harmoniser les axes et thématiques de recherche des UMOP ; valider le processus d'attribution des bourses de recherche PROLAC. Le directeur technique de la CBLT et président du Groupe de Re-

cherche sur le Lac Tchad, M. Hyacinthe Banséka a souligné l'importance de ce projet qui est de contribuer à la relance des activités dans la région du Lac Tchad, la restauration du système de la région qui avait prévalu avant la crise, le développement et l'amélioration de la coopération commune pour pouvoir faire face à ces défis. Selon lui, cette initiative, mise en place va permettre de prendre en compte la recherche pour le développement. *«Nous avons une opportunité pour montrer que la recherche peut contribuer au développement au niveau de nos pays, non pas de la recherche pour la recherche, mais la recherche pour le développement et au service du développement»*, a précisé M. Hyacinthe Banséka. Ce groupe de réflexion, a-t-il précisé, va servir de guide pour rendre capable les résultats de cette recherche. En terminant, M. Hyacinthe Banséka a au nom du Secrétaire Exécutif de la CBLT, remercié la Banque mondiale qui a accepté de financer le PROLAC en vue de contribuer au relèvement de tout ce bassin dont le développement a été quasiment compromis par l'insurrection de Boko Haram.

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Professeur Arya Moussa loué la qualité de relation qui s'est nouée entre le PROLAC Niger et l'Université de Diffa (UDA). Une Université qui regorge des personnalités scientifiques de qualité qui ont été mises à contribution dans le cadre du développement de cette région durement éprouvée par le conflit lié à Boko Haram. Pr Arya Moussa a aussi apprécié qualitativement cette relation qui s'est créée entre l'Université de Diffa qui représente honorablement et valablement le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le PROLAC dans la mise en œuvre des activités inscrites dans le cadre du cahier des charges du PROLAC. Il a enfin félicité le recteur de l'Université de Diffa, le Pr. Ali Mahamane, président du comité ad'hoc, pour son implication personnelle dans toutes les activités de la région ; en particulier celles en lien avec les questions de développement et de sécurité dans le bassin du Lac Tchad.

LE GROUPE DE RECHERCHE SUR LE LAC TCHAD

Le Groupe de Recherche sur le Lac Tchad a pour mission d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PROLAC et du MCRP au niveau régional. Il guide, conseille et soutient la génération de connaissances et l'apprentissage,



ainsi que le dialogue politique régional et garantit un dialogue régulier entre les pays et les équipes de mise en œuvre du PROLAC et du MCRP. Il répond à la nécessité d'assurer la prise en compte des préoccupations et avis des Unités de Mise en Œuvre du Projet (UMOP) au niveau national et la communauté scientifique. Le GRLT a également pour rôle de proposer des thématiques régionales communes de recherche et les bourses pour une synergie d'action dans la région sur les facteurs de fragilité, de conflit et de violence. Le GRLT définit des formations dédiées et programmes d'apprentissage ciblés pour le personnel de la CBLT, les cadres des quatre États participants, les partenaires de recherche, les gouvernements locaux et les OSC, couvrant la collecte et l'analyse de données, l'utilisation du Knowledge Management Program (KMP) et de ses applications, ainsi que les risques multidimensionnels. En plus du Plan d'Actions pour le Forum Annuel, le GRLT soutiendra la préparation des priorités de recherche et des événements du calen-

drier pour les 4 pays, en s'appuyant sur les rapports de synthèse standardisés (que chaque PIU est censée soumettre pour ses propres activités dans le cadre de la composante 1).

Le GRLT a également pour mission de conseiller et d'orienter le Secrétariat exécutif de la CBLT, les UMOP et le Comité Régional de Coordination (CRC) en matière de stratégie et de mise en œuvre des plans d'action pour proposer les solutions les plus adéquates et optimiser les résultats recherchés et l'organisation du Forum Annuel sur le Développement de la Région du Lac Tchad. Le GRLT travaille en collaboration étroite avec le Secrétariat Exécutif de la CBLT et les UMOP/Pays. Il contribuera, par la diffusion et la valorisation de résultats de ses travaux scientifiques, à la visibilité et à la promotion de la Plateforme régionale de Connaissances sur la scène nationale, régionale et internationale. Le GRLT apporte ses avis et conseils aux instances décisionnelles de PROLAC au niveau national et régional. Il propose et soumet à la validation les thèmes scientifiques à débattre

lors du Forum Annuel sur le Développement de la région du Lac Tchad et identifie les personnalités scientifiques, sur le plan national et international, devant animer le segment scientifique du Forum Annuel.

Les principales tâ-

ches du GRLT comprennent des discussions régulières et un examen : (a) des activités du PROLAC (au niveau global), (b) du plan d'actions commun du PROLAC, (c) des liens au niveau stratégique entre le PROLAC et la stratégie régionale pour la Stabilisation, le Redressement et la Résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, et (d) dans tout autre domaine pertinent d'intérêt mutuel pour les pays participants et la région du Lac Tchad.

En somme la CBLT est le noyau central de coordination, d'orientation et de prise de décision pour les actions communes transfrontalières de développement pour en assurer la cohérence et la consistance. Pour permettre d'atteindre cet objectif, le document d'évaluation de PROLAC (PAD) a prévu la création du **Groupe de Recherche sur le Lac Tchad (GRLT)**, afin de contribuer à assurer des synergies entre les trois catégories d'activités (information, production de connaissances et dialogue) entre les sous-composantes 1a et 1b.

L'Equipe Opérationnelle du PROLAC Diffa : plusieurs activités « portes d'entrée » organisées



Peu après son installation, l'Equipe Opérationnelle de l'UMOP PROLAC basée à Diffa s'est rapidement mise à la tâche sous la conduite de son chef, M. Djida Adam, Ingénieur Hydraulicien de son état. Elle a procédé à la mise en œuvre de plusieurs activités dites « porte d'entrée » dans les 8 communes du projet à savoir Diffa, Chétimari, Maïné-Soroa, Nguelbeyli, Foulatari, Goudoumaria, Ngourtou et Tesker. Parmi ces activités on peut citer notamment au titre de la composante 3 :

- L'acquisition des intrants agricoles composés de 150 tonnes de semences (mil, de sorgho, de riz, sésame, niébé) et de 120 tonnes d'engrais DAP, le tout pour un montant d'environ 180 millions de FCFA. Cette acquisition vise à appuyer les producteurs des communes de Diffa, Chétimari, Maïné Soroa

et Goudoumaria pour la campagne d'hivernage.

- L'acquisition et la distribution de 4000 kits composés de 3 caprins par Kits à 3000 femmes vulnérables des 8 communes la zone d'intervention du projet et les populations déplacées d'autres communes (Bosso, Gueskérou, Toumour et Kablewa) pour un coût d'environ 300 millions. L'objectif de cette opération est d'appuyer les femmes vulnérables

(déplacées et résidentes) dans le cadre de la reconstitution du cheptel.

- Une vaste opération de fixation de dunes sur 1480 hectares pour protéger quelques 24 cuvettes oasiennes dont 18 dans la commune de Goudoumaria, 4 cuvettes dans la Commune de Maïné Soroa et 2 dans la commune de Nguel Beyli. 24 comités de gestion de 5 membres chacun ont été mis en place pour la pérennisation des investissements réalisés. Cette activité se fait en Cash for Work au profit des populations de la zone. Quelques 192 millions de FCFA sont en cours de distribution aux ménages bénéficiaires préalablement ciblés.

- L'acquisition en cours d'aliments bétails pour répondre à la mauvaise campagne agropastorale de cette année.

Au titre de la Composante 1, de nombreuses activités portant sur la cohésion sociale ont été organisées dans les 8 communes d'intervention du projet. En prélude à cette activité deux ateliers de planification ayant regroupés toutes les parties prenantes (autorités administratives, com-



munales et coutumières, les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap) ont été organisés à Diffa et Tesker. Au cours de ces deux ateliers, toutes les localités conviées ont répertorié toutes les activités sportives et culturelles de leurs terroirs.

Après de larges concertations, ils ont par la suite retenu deux activités sportives et culturelles les plus pertinentes à même de regrouper toutes les sensibilités de leurs terroirs. Un planning consensuel de réalisation de toutes les activités de cohésion sociale a été établi.

Par ailleurs des activités de soutien psycho-social, psycho-éducatif et orientation vers la prise en charge ont été organisées dans les 8 communes de la zone d'intervention du projet. Ces activités de renforcement de capacités ont concerné les personnes clés de la communauté (leaders communautaires, religieux, jeunes, femmes et personnes en situation de handicap). Il s'agissait d'outiller les participants sur les premiers secours psychologiques aux victimes de Harcèlement Sexuel, de prises d'otages et mines anti personnelles.

Dans le cadre de la gouvernance, le processus d'élaboration du Plan de Développement Communautaire (PDC) de la Commune de Goudoumaria a été lancé et est actuellement dans la phase de collecte de données.

Il faut noter que parmi les activités organisées figurent la danse traditionnelle et un tournoi de football proposée par les communes de Tesker ; la danse traditionnelle et la course de

vitesse proposées par la commune de Foulatari. A Nguel Beyli les manifestations sportives et culturelles ont porté sur le « sharo » et la course hippique. A Ngourti, un tournoi civilo-militaire de football a été organisé pour renforcer la confiance entre les militaires et les civils. A Diffa, le tournoi de football organisé a regroupé plusieurs équipes de la ville de Diffa et des villages environnants (Awaridi, Lada, Bagara, etc.), mais aussi des équipes de réfugiés et de déplacés internes. A Maïné Soroa, le tournoi de football a également regroupé les populations locales et les réfugiés et déplacés internes. Idem pour la Commune Rurale de Chétimari ou le tournoi a eu lieu dans le village de Boudouri qui accueille plusieurs réfugiés. A Goudoumaria également, c'est un tournoi de football qui a été organisé.

Dans le cadre des autres composantes notamment la composante 2, plusieurs études sont en cours de finition et permettront durant l'année 2022 la mise en œuvre diligente de plusieurs grands chantiers notamment la digue de protection des ouvrages hydrauliques et des habitations de Diffa, la construction de 140 kms de route pour désenclaver plusieurs zones de production, la réhabilitation des ouvrages d'hydraulique pastorale, l'étude sur la chaîne des valeurs agricoles, etc.

La mise en œuvre de toutes ces activités ont nécessité la mise en œuvre préalable de plusieurs mesures de sauvegardes environnementales et sociales.

Suite de la page 14

cioux d'envisager la production du sésame et du niébé en irrigué dans les bas-fonds pour avoir une deuxième campagne de production afin d'améliorer les revenus agricoles annuels pour les ménages. Il a ajouté que dans les cuvettes, les filières manioc, maïs, patate-douce et dattes sont les meilleures chaînes de valeur à améliorer. Il a préconisé la culture de la luzerne car selon lui, elle a un double avantage : développement de l'élevage et fertilisation des sols. M. Mamane Chégou a enfin préconisé l'installation des deux unités industrielles à Maïné-Soroa et Goudoumaria pour la transformation du manioc et l'organisation des producteurs en coopérative pour être à l'abri des spéculateurs.

La 4^{ème} et dernière présentation a porté sur le rapport d'étapes de l'étude sur la Stratégie d'engagement citoyen. Les discussions ont surtout porté sur les résultats de l'étude qui ne répondent pas aux attentes du Projet. Il a été demandé à la Consultante de se conformer aux dispositions contractuelles notamment les résultats attendus tels que définis dans les TDR et dont l'objectif général est de doter le PROLAC d'une Stratégie d'Engagement Citoyen afin de créer les conditions de durabilité du projet à travers une meilleure appropriation des activités du projet par les populations bénéficiaires.

Dans les résultats attendus on ne retrouve pas les points suivants dans le rapport d'étape de l'étude : diagnostic sur l'état des lieux de la participation citoyenne dans la région de Diffa et de Zinder ; rapport provisoire, puis définitif de la stratégie d'engagement citoyen dans le cadre du PROLAC ; plan d'actions de mise en œuvre de la stratégie sur la durée de vie du projet et schéma d'unification des comités locaux de participation citoyenne.

Fiche Technique de fixation de dunes

1. Description technique

La fixation de dune est l'une des activités porte d'entrée que le PROLAC a initié dans les départements de Maïné-Soroa et Goudoumaria. C'est une opération qui s'effectue par la mise en place des claies, l'ensemencement des herbacées et la plantation des ligneux et le gardiennage des sites traités pendant au moins 3 ans pour éviter la dégradation par les animaux. Les gardiens sont choisis au sein de la population bénéficiaire en fonction de leurs compétences. Les normes prévues pour la fixation des dunes sont :

- 1000 ml/ha pour les claies ;
- 5 kg /ha de semences d'herbacées ;
- 400 plants/ha de ligneux ;
- 3 ans de gardiennage ;
- Un gardien pour 25 ha traités.

Les activités entrant dans le cadre des travaux à réaliser sont :

- Elaboration note technique et validation
- Elaboration de dossiers de sous projets et validation ;
- Screening environnemental et social des sites
- Convention avec les communes
- Information et sensibilisation ;
- Ciblage des bénéficiaires / mise en place des comités d'encadrement ;
- Acquisition petits matériels/ formation des encadreurs;
- Acquisition des Equipements de Protection Individuelle (EPI) et trousse de premiers secours,
- Inscription des sites au dossier rural
- Encadrement technique, collecte des matériaux, confection et pose des palissades ;

- Acquisition semences herbacées/ensemencement,
- Plantation et gardiennage ;
- Suivi et évaluation.

Avec l'appui des communes, des services de l'environnement et les bénéficiaires, les travaux seront réalisés sur 18 sites de 60 hectares environ par site soit 1080 hectares dans la commune de Goudoumaria ; au niveau de 4 sites de 70 ha environ chacun soit 280 hectares dans la commune de Maïné Soroa et deux (2) sites pour 120 ha à raison de 60 ha par site dans la commune rurale de Nguelbeyli. Au total 24 cuvettes sont concernées autour desquelles il est prévu la mobilisation de 96 200 H/J pour coût global de 192 400 000FCFA qui seront distribués aux ménages bénéficiaires.

Ces activités en HIMO toucheront 3200 travailleurs dont 1000 femmes et visent à fixer 1480 hectares de dune dans les communes de Goudoumaria, Maïné-Soroa et Nguelbeyli (Direction Régionale de l'Environnement de Diffa). Les dossiers de sous projets seront portés les communes avec lesquelles le PROLAC signera des conventions de suivi des activités.

2. Cadre de Gestion et de pérennisation

Les sites retenus pour les activités sont communautaires et feront l'objet d'obtention d'actes de session foncière à travers les Commissions Foncières Départementales (COFODEP). Les sécurisations foncières s'effectueront par des inscriptions des sites au dossier rural à travers des :

- Missions d'information et de sensibilisation ;

- Missions de Géoréférencement ;
- Etablissements des actes fonciers ;
- Popularisations des actes.

Des conventions seront signées avec les communes concernées qui auront en charge :

- La contribution à l'élaboration des dossiers techniques des sous projets,
- L'information et sensibilisation des populations,
- La mobilisation des populations bénéficiaires,
- Les recrutements des main-d'œuvres pour les travaux de fixation de dunes,
- La contribution à la consolidation des acquis et au gardiennage des sites.

L'exécution des activités sera conduite par la population bénéficiaire à travers des comités de gestion formalisés qui sont chargés de la mobilisation et de l'encadrement rapproché ainsi que de la gestion des matériels mis à la disposition des travailleurs. Les paiements des frais de main d'œuvre des travaux réalisés seront assurés par le comptable de l'UMOP de Diffa. Pour les Formations de l'auto-encadrement villageois chaque site aura 15 personnes comprenant des encadreurs, des traceurs, des pépiniéristes et un comité de gestion du site. Il y aura douze (12) sessions dont six (6) à Goudoumaria ; quatre (4) à Maïné-Soroa et deux (2) à Nguelbeyli.

2.3. Suivi /Evaluation

Les missions de suivi et de supervision seront organisées. Le projet, les autorités locales participeront aux supervisions. L'encadrement et le suivi techniques des activités seront assurés par les services de l'environnement appuyés par les comités de gestion mis en place à cet effet.

« Pour éliminer la pauvreté extrême en Afrique, la Banque mondiale doit donner la priorité au Sahel »

Tribune publiée dans le Monde, le 16 décembre 2020, Par Ousmane Diagana



« Terre des hommes » par excellence, pour emprunter le nom qu'Antoine de Saint-Exupéry donnait à mon pays, la Mauritanie, la région du Sahel est depuis la nuit des temps un espace de rencontres et de brassage des peuples ; de commerce et d'échanges ; de production et de diffusion de savoirs. Ce serait très réducteur, injuste même, d'en parler uniquement comme certains le font, sous l'angle des difficultés qui l'assaillent.

Rappelons que le Sahel est intégré depuis le VII^e siècle dans les échanges commerciaux avec l'Europe et l'Asie. Que les milliers de manuscrits des bibliothèques familiales de Tombouctou, dont certains remontent au XIII^e siècle, enrichissent la mémoire du monde. Ne dissociations pas cette région des œuvres d'art remarquables qu'elle a produites et qui ont trouvé leur place dans les plus grands mu-

sées du monde. Enfin, souvenons-nous qu'en 1236, la Charte du Mandé énonçait les principes de liberté individuelle et de paix sociale cinq siècles avant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Mentionner ces quelques faits historiques s'impose non pas pour se souvenir d'un passé glorieux, mais pour rappeler que les trajectoires de développement des nations ne sont pas toujours linéaires. Par conséquent, il existe des raisons d'espérer un développement porteur de paix et de stabilité au Sahel en dépit de défis nombreux et complexes.

Certes, les conflits augmentent et font le lit du terrorisme. L'année dernière, la région qui s'étend de la Mauritanie jusqu'au Tchad en traversant le Mali, le Niger et le Burkina Faso, a connu plus de 1 000 événements violents qui ont coûté la vie à près de 8 000 per-

sonnes et contraint plus d'un million et demi de personnes à fuir.

Faut-il aussi rappeler que dans cette région où 80 % des personnes vivent dans la pauvreté extrême, c'est-à-dire avec moins de 1,9 dollar par jour, et travaillent dans l'agriculture, la hausse de température provoquée par le changement climatique, qui est une fois et demie plus rapide que dans le reste du monde, a des conséquences dramatiques ? Plus de 11 millions de Sahéliens sont menacés par la famine et 40 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'un retard de croissance. Par ailleurs, avec une moyenne de 6,4 enfants par femmes et une population qui devrait plus que doubler d'ici 2050, dont la moitié aura moins de 15 ans, la croissance économique reste insuffisante pour offrir une instruction adaptée, fournir des emplois pour tous, des services publics de qualité et améliorer le quotidien des Sahéliens.

Le coronavirus aggrave cette situation. Si, jusqu'à présent, les conséquences sanitaires de la pandémie ont été limitées, son impact économique et social risque d'anéantir cinq années de progrès en matière de développement dans l'ensemble des pays du Sahel. On estime ainsi que plus de 1,3 million de personnes supplémentaires basculeront dans la pauvreté extrême en 2020. Cette situation vient peser sur les finances publiques déjà fragiles des gouvernements qui ont dû augmenter leurs dépenses sécuritaires au détriment des services so-



ciaux. D'autant que les envois de fonds de la diaspora vers l'Afrique devraient reculer de 9 % en 2020. Pour autant, ne perdons pas de vue les avancées quotidiennes qui ne font pas la une des journaux. Nous voyons, par exemple, les Etats se mobiliser et collaborer pour renforcer la sécurité mais également pour préserver et partager leurs ressources naturelles, en ayant notamment mis en place un système régional de veille, d'alerte et de riposte contre les épisodes de sécheresse ; de plus en plus de femmes prendre leur destin en main, accéder à des formations professionnelles et travailler dans des secteurs porteurs, comme ces femmes tractoristes et électriciennes qui bousculent les codes dans des villages du Tchad ; des chefs religieux et de nouvelles lois s'opposer au mariage précoce au Burkina Faso, par exemple, qui a révisé son Code pénal en 2018 pour mettre fin à cette pratique. Nous sommes encouragés par la baisse du taux de mortalité infantile et inspirés par l'incroyable résilience et le sens de l'innovation de jeunes femmes et hommes qui créent leur start-up ou se lancent dans l'agroalimentaire. Certains pays font face à des crises politiques cycliques, mais ailleurs dans la région, le processus démocratique est en marche et la gouvernance s'améliore.

C'est pour soutenir cette réalité-là et pour réduire les causes profondes de fragilités que la Banque mondiale prévoit d'intensifier son action au Sahel au cours des trois prochaines années en accordant un financement record de 8,5 milliards de dollars par le biais de son Association Internationale de développement qui aide les pays les plus pauvres de la planète en leur accordant des dons et des prêts à taux faible ou nul. Cette mobilisation sans précédent s'ajoute aux financements exceptionnels mobilisés en réponse à la Covid-19 et à la suspension temporaire des paiements de la dette facilitée par le G20. Car la Banque mondiale ne pourra remplir sa mission d'éliminer la pauvreté extrême en Afrique si elle ne donne pas la priorité au Sahel.

Comment s'assurer que ces ressources serviront à accélérer la résilience face au climat ? En les injectant dans la modernisation de l'agriculture et dans l'irrigation, surtout dans les zones rurales. Nous finançons des projets dans les cinq pays de la région avec l'objectif de permettre à 10 millions d'agriculteurs de recourir à des technologies climato-intelligentes et d'irriguer 60 000 hectares supplémentaires de terres arables. Comment gérer l'urgence actuelle causée par la pandémie tout en prévenant les conflits et en luttant

contre l'exclusion ? En investissant dans la protection sociale et la sécurité alimentaire, surtout dans les zones les plus critiques pour atteindre les populations les plus vulnérables, notamment les déplacés internes, les femmes et les jeunes. Comment faire en sorte que tous ces efforts ne soient pas annihilés par une croissance démographique insoutenable ? En continuant de financer l'autonomisation des femmes et la scolarisation des filles.

Comment assurer des emplois stables aux quelque 1,2 million de jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail ? En s'attachant à améliorer le niveau d'instruction, en contribuant à développer des infrastructures essentielles à l'activité économique. Notamment l'accès à l'électricité et au numérique ainsi que le désenclavement de la région par l'amélioration substantielle des moyens de transport. Et aussi, en soutenant le développement des entreprises privées et en garantissant les risques qu'elles prennent avec l'appui de l'ensemble du groupe de la Banque mondiale. Bien entendu, il faudra aussi se mobiliser en faveur d'un accès équitable aux vaccins aux pays du Sahel et leur distribution dès qu'ils seront disponibles.

Mais la Banque mondiale n'est qu'un partenaire et l'avenir du Sahel réside avant tout entre les mains des Sahéliens, surtout de sa jeunesse. C'est ensemble, avec l'appui de la communauté internationale, notamment l'Alliance Sahel, du secteur privé et de la société civile que nous réussirons à y reconstruire un avenir meilleur. Car après tout, le développement demande de la constance et de la volonté. Il doit accepter de prendre des risques et ne peut se passer d'une action collective.



Présentation de l'Equipe PROLAC-NIGER



M. Laoualy ADA,
Coordonnateur National



M. Amadou ABDOU,
Coordonnateur Adjoint



M. Djida Adam,
Chef Equipe Opérationnelle



**M. Mourtala Mahaman
KABIROU, RAF**



M. Mata BRAHIM,
Expert Agronome



**Mme Nana Hadizatou
Lamine Attaou,**
*Experte Sauvegardes
Environnementales*



M. Maïnassara Amadou,
Expert Sauvegardes Sociales



M. Abdourahamane Tar,
Responsable Suivi Evaluation



**M. Mahaman
Chamsou Maïgary,**
*Spécialiste
Communication*



**M. Amadou Maïnassara
Mamane Sani,**
Comptable Régional



M. Garba OUMAROU,
*Expert Gouvernance
et Gestion des Connaissances*



**M. Sanoussi
Msaman Rachid,**
*Spécialiste Passation
des Marchés*



**M. Ousseïni Dassouki
Abdoulaziz,**
*Assistant Passation des
Marchés, Diffa*



Unité de Mise en Œuvre du Projet (UMOP)

BP : 893 Niamey - NIGER

Tel. : +227 20 75 23 04 / +227 20 35 21 96

Email : sahelnigersds@yahoo.fr

Site web : <http://www.sds-sahelniger.org>